

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 7 juillet 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 36
Nombre de représentés : 03
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2020-070

**MISE A DISPOSITION DE
TABLETTES NUMERIQUES
DESTINEES A L'INFORMATION
DES ELUS**

**APPROBATION
DE LA CONVENTION-CHARTRE**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 29 juin et affichée le 30 juin 2020.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

05 AOUT 2020

LE MAIRE

Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi sept juillet, le Conseil Municipal du Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par M. Jean-Paul Babef), M. Bertrand Fruteau (par Mme Annie Mourgaye), Mme Valérie Auber (par Mme Firose Gador à 17h20).

Arrivée (s) en cours de séance : M. Jean-Claude Adois à 17h39.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

.....
.....

Affaire n°2020-070

**MISE A DISPOSITION DE TABLETTES NUMERIQUES
DESTINEES A L'INFORMATION DES ELUS**

APPROBATION DE LA CONVENTION-CHARTRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, du 27 décembre 2019,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2121-10 et L.2121-13-13-1,

Vu le rapport présenté en séance du 7 juillet 2020 relatif à la mise à disposition de tablettes numériques destinées à l'information des élus, et à l'approbation de la convention-charte,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la mise à disposition des moyens informatiques aux conseillers municipaux de la commune selon les modalités définies dans la convention-charte jointe en annexe du rapport ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document y afférant.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU